

**28 AVRIL**



**FRANCINE GRONDIN**  
Directrice de rencontre  
Responsable des inscriptions  
[francine.grondin.natation@hotmail.com](mailto:francine.grondin.natation@hotmail.com)

**STÉPHANIE NOLET**  
Responsable des officiels  
[snolet1977@gmail.com](mailto:snolet1977@gmail.com)

**Piscine Henri-Bourassa, 25 m, 6 couloirs**  
12005, ave Laurier  
Montréal-Nord, Qc



# INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

## RÈGLEMENTS

- Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin;
- Les départs se feront à partir des plots de départ selon FINA FR 2.3 et SW 4.1.ET / OU les départs se feront du bord de la piscine ou du pont selon les règlements canadiens sur les installations CFR 2.3.1 et CSW 4.1.1;
- Pour les paranageurs, les départs seront réalisés en conformément au règlement WPS 11.1 et au paragraphe 1.2.3.1 de l'annexe 2 de WPS;
- Durant la compétition, les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront en vigueur, un athlète fautif pourrait être pénalisé et ne pas participer à sa première épreuve de la session.

## ADMISSIBILITÉ DES NAGEURS

- Les nageurs doivent être inscrits comme membres compétitifs ou non-compétitifs\* à la Fédération de natation du Québec ou de sa propre fédération provinciale/nationale;
- *Toutes catégories d'âges.*

*\*Les nageurs inscrits non-compétitifs doivent en être à leur première compétition de la saison en cours afin de pouvoir y prendre part.*

## ÉPREUVES

- Un nageur peut s'inscrire à un maximum de **3 épreuves**.

## ADMISSIBILITÉ DES ENTRAINEUR(E)S

- Chaque entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale;
- Tous les entraîneur(e)s doivent se conformer au Règlement de sécurité de la natation en bassin de la FNQ;
- Afin de pouvoir entraîner et participer à des compétitions sanctionnées de type intra club, régionale et les maîtres, l'entraîneur(e) d'un club québécois doit avoir minimalement obtenu le statut "formé" du Sport communautaire est suffisant. Mais pour être seul(e) présent (e) en compétition, l'entraîneur(e) doit minimalement avoir obtenu le statut "certifié" du PNCE101 ;
- Mesure d'exception applicable pour les nouveaux entraîneurs: se référer au règlement de sécurité de la natation en bassin;
- Chaque club devra obligatoirement avoir un entraîneur exclusivement dédié à sa fonction d'entraîneur durant une compétition. Un entraîneur ne pourra donc pas compétitionner si celui-ci est le seul entraîneur présent de son club.

## ADMISSIBILITÉ DES CLUBS

- Chaque club participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.



## FORMAT DE LA COMPÉTITION

### CATÉGORIES D'ÂGE

- 11-12 ans.
- 13-14 ans.
- 15 ans et plus.

**IMPORTANT :** Le groupe d'âge d'un nageur est déterminé par l'âge du nageur le premier jour de la compétition.

### DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- Toutes les épreuves se nageront du plus lent au plus rapide, senior et mixte.
- Finales par le temps.

### MODIFICATIONS ET FORFAITS

- Les forfaits 30 minutes avant le début de la compétition.

### TEMPS DE PASSAGE OFFICIEL

- Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au bureau d'administration, au plus tard avant le début de l'épreuve en question.

### RÉUNION DES ENTRAINEURS

- Une rencontre des entraîneurs aura lieu à 14h50 au bureau d'administration.

### HORAIRE ET PROGRAMME

Échauffement 1<sup>er</sup> : 14h à 14h25 2<sup>ème</sup> : 14h25 à 14h50

Début de la compétition : 15h

# d'épreuves	Épreuves	Groupes d'âges
1	200 m libre	Tous
2	100 m dos	Tous
3	200 m brasse	Tous
4	100m libre	Tous
5	50 m dos	Tous
6	100 m brasse	Tous
7	50 m papillon	Tous
8	400 m QNI	Tous
9	400 m libre	Tous
10	100 m papillon	Tous
11	50 m brasse	Tous
12	200 m dos	Tous
13	200 m papillon	Tous
14	50 m libre	Tous
15	200 m QNI	Tous



# RÉSULTATS, CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

## RÉSULTATS

- Les résultats en direct seront disponibles via le lien suivant Swimrankings
- Disponibles également via l'application SplashMe.
- Les résultats seront établis selon les catégories d'âge et genre.

## RÉCOMPENSES

- Récompenses surprises pendant la compétition.

# PROCÉDURE D'INSCRIPTION

## INSCRIPTION

- Tous les athlètes participant à une compétition doivent être conformément inscrits dans une catégorie admissible au réseau de compétition (ex : un nageur ayant le statut « confirmer compte » n'est pas un nageur inscrit conformément) dans la base de données de Natation Canada\*.
- Le fichier des épreuves est disponible sur le site <https://www.swimming.ca/fr/evenements-resultats/>
- Toutes les inscriptions devront OBLIGATOIREMENT être déposées sur ce même site dans la colonne « Déposer entrées » avant la date limite d'inscription.
- Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de déposer les inscriptions en ligne.
- L'acceptation des inscriptions tardives sera à la discrétion du directeur de rencontre.

## DATE LIMITE D'INSCRIPTION

- Lundi le 22 avril 2024

## FRAIS DE PARTICIPATION

- 40\$ de frais fixes de participation par nageur (incluant 7,18\$ + taxes de frais fixe remis à la FNQ).
- Le paiement devra être remis au bureau d'administration avant le début de la compétition.  
***Veillez faire le chèque à l'ordre de : CNMN ou Club de Natation de Montréal-Nord***
- Les frais d'inscription sont non remboursables.

### ***\*Pénalité pour défaut d'inscription***

- Pour un nageur non inscrit conformément dans une catégorie admissible dans le site national d'inscription et ayant participé à une compétition :
  - Le club d'appartenance du nageur aura l'obligation de l'inscrire dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivants **et** une pénalité de 50 \$ par nageur fautif sera envoyée au club.
  - Le comité organisateur ayant accepté dans son événement un nageur non-inscrit recevra une pénalité de 100\$ par nageur fautif.
- Pour un nageur ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée :
  - La FNQ procédera à son changement de statut au moment où elle reçoit le rapport de validation de Natation Canada. Le nageur sera inscrit comme nageur compétitif.
  - Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ pour le changement de catégorie.

**Merci de votre collaboration au maintien de la propreté du bord de la piscine et des vestiaires.**

**Au plaisir de vous accueillir!**

**Bonne compétition**



Profitez du programme de Choice  
 Numéro d'identification client # **00622380**  
 pour réserver et économiser !

<https://fnq.ca/renouvellement-de-lentente-avec-choice-hotels/>

